

PAR COURRIEL

Le 26 septembre 2018

Objet : Demande d'accès à l'information | réponse
N./d. A1819-024

Nous avons procédé au traitement de votre demande, visant l'obtention des renseignements suivants :

*En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, **pour les cinq dernières années, soit pour 2017-2018, 2016-2017, 2015-2016, 2014-2015 et 2013-2014***

Demande #1

- Le nombre de cas où, le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) a effectué une ou des interventions, vu une situation de conflit de séparation art. 38c pouvant compromettre la sécurité ou le développement d'un enfant, et de ce nombre, [...] les modalités de garde, avant et après, l'intervention(s) du DPJ, ainsi que le type d'intervention(s) du DPJ et ce, pour chaque année ci-avant mentionnée, soit;

- *LE NOMBRE DE CAS TRAITÉS POUR UN MOTIF DE CONFLIT DE SÉPARATION ;*
- *POUR LE NOMBRE TOTAL DE CAS, [...] LE NOMBRE DE CAS RÉPARTIS DANS CHACUN DES TROIS GROUPES SUIVANTS SELON LE TYPE DE MODALITÉ DE GARDE AVANT L'INTERVENTION DU DPJ, SOIT :*

*Le nombre de cas de gardes exclusives confiées à la mère ;
Le nombre de cas de gardes exclusives confiées au père ;
Le nombre de cas d'enfants qui étaient en garde partagée.*

- *POUR LE NOMBRE TOTAL DE CAS, [...] LE(S) TYPE(S) D'INTERVENTION(S) PRIVILÉGIÉE(S) PAR LE DPJ :*

*Demande de participation active des parents et de l'enfant (Sans saisir le Tribunal) ;
Entente sur mesures volontaires (Sans saisir le Tribunal) ;
Mesure immédiate ;
Requête au Tribunal pour mesure de protection.*

- *POUR LE NOMBRE TOTAL DE CAS, [...] LE NOMBRE DE CAS RÉPARTIS DANS CHACUN DES QUATRE GROUPES SUIVANTS SELON LE TYPE DE MODALITÉ DE GARDE APRÈS UNE OU DES INTERVENTION(S) DU DPJ, SOIT :*

*Le nombre de cas de gardes exclusives confiées à la mère ;
Le nombre de cas de gardes exclusives confiées au père ;
Le nombre de cas d'enfants en garde partagée ;
Aucun changement de garde suite à l'intervention du DPJ.*

Demande #2

- Le nombre de cas où, le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) a effectué une ou des interventions, vu une situation d'aliénation parentale art. 38c pouvant compromettre la sécurité ou le développement d'un enfant, et de ce nombre, [...] les modalités de garde, avant et après, l'intervention(s) du DPJ, ainsi que le type d'intervention(s) du DPJ et ce, pour chaque année ci-haut mentionnée;

- LE NOMBRE DE CAS TRAITÉS POUR UN MOTIF D'ALIÉNATION PARENTALE ;
- POUR LE NOMBRE TOTAL DE CAS, [...] LE NOMBRE DE CAS RÉPARTIS DANS CHACUN DES TROIS GROUPES SUIVANTS SELON LE TYPE DE MODALITÉ DE GARDE AVANT L'INTERVENTION DU DPJ, SOIT :

*Le nombre de cas de gardes exclusives confiées à la mère ;
Le nombre de cas de gardes exclusives confiées au père ;
Le nombre de cas d'enfants qui étaient en garde partagée.*

- POUR LE NOMBRE TOTAL DE CAS, [...] LE(S) TYPE(S) D'INTERVENTION(S) PRIVILÉGIÉE(S) PAR LE DPJ :

*Demande de participation active des parents et de l'enfant (Sans saisir le Tribunal) ;
Entente sur mesures volontaires (Sans saisir le Tribunal) ;
Mesure immédiate ;
Requête au Tribunal pour mesure de protection.*

- POUR LE NOMBRE TOTAL DE CAS, [...] LE NOMBRE DE CAS RÉPARTIS DANS CHACUN DES QUATRE GROUPES SUIVANTS SELON LE TYPE DE MODALITÉ DE GARDE APRÈS UNE OU DES INTERVENTION(S) DU DPJ, SOIT :

*Le nombre de cas de gardes exclusives confiées à la mère ;
Le nombre de cas de gardes exclusives confiées au père ;
Le nombre de cas d'enfants en garde partagée ;
Aucun changement de garde suite à l'intervention du DPJ.*

Pour la question 1, nous vous référons au tableau intitulé CISSS de Laval –informations ventilées en fonction de l'article 38c couvrant la période demandée, de même qu'aux tableaux indicateurs de gestion pour les années 2013 à 2018 qui indiquent entre autres, le nombre et le pourcentage de judiciarisation des dossiers. Ces derniers tableaux couvrent tous les motifs de compromission, y compris ceux retenus en vertu de 38c. En effet, ce vocable constitue un élément du motif « mauvais traitement psychologique ». Nous joignons à la présente une ventilation des signalements retenus en vertu de l'article 38c selon les problématiques enregistrées sous cet alinéa. Ils sont identifiables sous l'appellation R416V et couvrent la période demandée.

Nous joignons également le document Bilan des DPJ mis à jour le 4 mars 2017, qui contient les informations mentionnées plus-haut.

Par ailleurs, pour la question 2, il n'existe pas de documents répondant spécifiquement à votre demande relative à un motif de compromission en vertu de l'article 38c-situation d'aliénation parentale-.

En espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'accepter, nos sincères salutations.

Original signé

Josée Mayo, Avocate

Responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics.

JM/

*p. j. tableau des informations ventilées en fonction de l'article 38c
indicateurs de gestion (2013 à 2018)
ventilation des signalements retenus (2013 à 2018)
bilan des DPJ*